PUBLIÉ LE 10/09/2018 - MISE À JOUR LE 16/05/2024

# Myocholine

## Spécialité(s) pharmaceutique(s)

**Myocholine 10 mg, comprimé**
**Myocholine 25 mg, comprimé sécable**

## Substance active

Béthanéchol (chlorure)

## Laboratoire

Glenwood GmbH

## AMM

## Documents de référence dans le cadre de l’AMM

## Indication(s) dans ce cadre

## Documents de référence dans ce cadre

## Suivi des patients

Base publique du médicament

Titulaire (s)

Critères d'octroi

Indications

Code(s) CIP

Documents de référence

Lire aussi

Autres informations

Données d'inclusion

Résumé de rapport de synthèse périodique

**Autorisation d'accès compassionnel (AAC)**

**Myocholine 10 mg, comprimé**
**Myocholine 25 mg, comprimé sécable**

Critères d'octroi

- Rétention vésicale sans obstacle à l’évacuation
- Ou Atonie vésicale post opératoire ou neurogène résistante aux alternatives thérapeutiques

## Autres informations

Posologie :

- **Adultes :**
  - Dose initiale et en guise de test : administrer 5 mg de Myocholine-Glenwood(1/2 comprimé) ; répéter 1 ou 2 fois l’administration de cette dose, en respectant un intervalle d’une demi-heure, jusqu’à l’obtention de l’effet souhaité.
  - Administrer ensuite la dose active 3 à 4 fois par jour.
  - On peut augmenter progressivement la posologie à 20, 30 ou 50 mg (2, 3 ou 5 comprimés), 3 ou 4 fois par jour.
  - La dose quotidienne maximale est de 200 mg.
- **Population pédiatrique :**
  - 0,3 à 0,6 mg/kg de poids corporel par jour, répartis en 3 à 4 prises.
  - Se référer au RCP Myocholine belge

RCP Myocholine Belgique (22/02/2023)

## Faire une demande d'AAC (autorisation d’accès compassionnel)

Se connecter à e-Saturne pour faire une demande d'AAC

## En cas d'indisponibilité d'e-Saturne

Toutes vos demandes **concernant un support informatique de l’application e-saturne** doivent désormais passer par le formulaire dédié